

RÉUNION DU 10 DÉCEMBRE 2021

SÉANCE DU VENDREDI 10 DÉCEMBRE 2021

RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'an deux mille vingt-et-un et le 10 décembre à 9 heures, le Conseil départemental, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel du Département de l'Aveyron, sous la présidence de M. Arnaud VIALA, Président du Département.

Présents : Mme Valérie ABADIE-ROQUES, MM. Jean-Philippe ABINAL, Vincent ALAZARD, Mme Monique ALIÈS, MM. Jean-Claude ANGLARS, Claude ASSIER, André AT, Jacques BARBEZANGE, Mmes Stéphanie BAYOL, Magali BESSAOU, Michèle BUESSINGER, MM. Hélian CABROLIER, Jean-Luc CALMELLY, Éric CANTOURNET, Michel CAUSSE, Bertrand CAVALERIE, Mme Annie CAZARD, MM. Arnaud COMBET, Sylvain COUFFIGNAL, Sébastien DAVID, Mmes Nathalie DUGAST, Kateline DURAND, Virginie FIRMIN, Nadine FRAYSSE, M. Jean-François GALLIARD, Mme Dominique GOMBERT, MM. Serge JULIEN, Christophe LABORIE, Mme Francine LAFON, M. Jean-Pierre MASBOU, Mmes Brigitte MAZARS, Cathy MOULY, M. Christian NAUDAN, Mmes Karine ORCEL, Graziella PIÉRINI, Christine PRESNE, Nathalie PUEL, Gisèle RIGAL, Hélène RIVIÈRE, M. Jean-Philippe SADOUL, Mmes Émilie SAULES-LE BARS, Sarah VIDAL.

Absents : Mme Émilie GRAL a donné pouvoir à M. Sébastien DAVID, M. Edmond GROS a donné pouvoir à Mme Kateline DURAND, M. Christian TIEULIÉ a donné pouvoir à Mme Michèle BUESSINGER.

1/ OBJET : PROGRAMME DE MANDATURE

M. LE PRÉSIDENT - Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, bonjour à toutes et à tous. Je salue nos invités présents dans les galeries et la Presse, puis l'ensemble de nos services, le Directeur général, les Directeurs généraux adjoints et tous les services qu'ils représentent à nos côtés.

Merci de votre présence ce matin pour cette session de notre assemblée qui est importante. Importante à plusieurs égards, d'abord parce que c'est la dernière de l'année 2021 et qu'elle couronne cinq mois de travail que je qualifierai d'assidu, pour ne pas dire acharné depuis notre installation le 1^{er} juillet dernier ; travail tourné vers l'objectif que nous avons posé d'emblée en arrivant ici, de nous doter d'une feuille de route pour les sept ans à venir, d'écrire un projet pour les Aveyronnais et pour l'Aveyron qui soit la charpente des actions que nous voulons mener à leur service dans notre mandat.

Ce projet, j'ai le plaisir de le montrer ici. Il va bien sûr vous être distribué et vous l'avez vu par morceaux parce que vous y avez travaillé dans toutes les instances de notre assemblée, mais il est un peu dévoilé ici en avant-première. Il sort de l'imprimerie, tellement jusqu'à la dernière minute nous avons soigné les détails pour faire en sorte qu'il reflète le mieux possible toutes les ambitions que nous y avons incluses.

Ce que je veux dire, c'est qu'il me revient la charge et l'honneur de le présenter. Il m'est revenu la mission d'animer le travail qui vous a permis de l'écrire, mais ce projet, ce n'est pas le mien. Ce projet, c'est le vôtre. C'est celui de l'ensemble des élus du Département que je remercie d'ailleurs d'avoir participé activement, de leur place respective, à son élaboration et ce moment du rassemblement que nous avons voulu pour moi a été réussi, est réussi.

Alors bien sûr, on m'objectera qu'il faut attendre les votes pour le constater et le quantifier. Mais au-delà de cet aspect-là, je crois qu'il y a eu une véritable énergie, synergie qui s'est déployée dans les rangs de notre assemblée et j'en suis heureux et reconnaissant.

C'est aussi la mobilisation de nos équipes, M. le Directeur général, qui a permis que nous en arrivions à des fiches action directement utilisables, que nous allons mettre en œuvre à l'issue de la session de ce matin.

À travers vous, je veux adresser un remerciement très chaleureux à nos équipes qui, vous le savez, ont travaillé dans un deuxième temps puisque nous avons fait ce choix de faire en sorte que l'imagination des élus puisse jouer à plein son rôle sans être encadré par les contraintes qu'on nous rappelle, de règlements, parfois de lois, de procédures. Mais en tout cas le travail des équipes a été également très, très, très nourri, parfois dans l'urgence, et donc je les en remercie.

Et puis, ce projet c'est le projet des Aveyronnais pour les Aveyronnais. Il est issu de ce que nous les avons entendus nous dire. Il est issu des attentes qu'élus ici fraîchement, ou réélus ici fraîchement pour certains d'entre vous, nous avons glanées au cours de nos campagnes électorales, que dans notre contact permanent sur le terrain avec nos concitoyens nous vérifions,

nous actualisons et que nous avons également souhaité confronter dans la durée de ce mandat, exceptionnellement long, en permanence à l'évolution des préoccupations des Aveyronnais, à travers notamment la mise en place de l'Assemblée pour l'Aveyron qui était un autre de nos engagements de campagne qui elle-même, sous la présidence de Jean-Claude Luche que je salue et que je remercie, a travaillé dans les dernières semaines et dont les avis sur le projet de mandature, puisqu'un de nos souhaits était de consulter cette assemblée sur le projet de mandature avant aujourd'hui, de façon à avoir la possibilité d'intégrer pleinement les avis qu'elle allait nous remettre, nous ont été remis en bonne et due forme. Naturellement le Président de l'Assemblée pour l'Aveyron nous les présentera le moment venu ce matin.

Au cœur de notre projet, quatre préoccupations sur lesquelles je veux attirer votre attention :

- la préoccupation de l'innovation : on a démarré notre mandat en disant que nous voulions tirer l'Aveyron vers le haut. Tirer l'Aveyron vers le haut pour nous, pour chacun de nous, c'est en faire un département toujours plus moderne, toujours plus novateur, toujours plus pionnier. C'est ce que vous vous êtes efforcé de faire dans les travaux thématiques que vous avez conduits. C'est ce qui nous permet d'afficher une feuille de route truffée d'éléments neufs. J'en suis très heureux parce que cela va démontrer la capacité de créativité et d'inventivité du Département de l'Aveyron.

- Deuxième principe que nous avons placé au cœur de nos préoccupations, c'est celui de rendre ou en tout cas de témoigner du caractère incontournable du Département dans la vie de nos concitoyens. Nos politiques publiques de proximité sont des politiques publiques qui touchent les gens dans leur quotidien. Ils le savent, ils le perçoivent. Parfois les éléments du débat institutionnel national ou de consultation de l'opinion dans le pays peuvent amener à s'interroger sur le rôle et la place d'un échelon de proximité comme le nôtre.

Nous, nous ne nous interrogeons jamais sur le fait qu'il est indispensable et nous ne sommes pas du tout dans la défense ici d'un pré carré, nous sommes dans la défense d'une vision de l'action publique qui part du bas et qui va vers le haut, qui est force de propositions et qui est en contact permanent, viscéral, avec la réalité. Et donc, par tous les biais dans les politiques telles que nous les présentons pour les sept ans à venir, nous faisons en sorte de rendre le Département puissamment incontournable et d'assurer la pérennité de son action, la pérennité de l'impact qu'il a sur le quotidien des Aveyronnais et la pérennité de son existence dans un paysage institutionnel qui, par ailleurs, a été et sera probablement mouvant, questionné parfois.

- Troisième principe : on sait très bien que le Département, pour être au cœur de beaucoup de dynamiques avec le bloc communal, avec les acteurs associatifs, avec les acteurs privés, sur l'ensemble de ses politiques ne peut rien tout seul. La démarche partenariale, la volonté d'associer, d'avancer main dans la main, est présente dans chacune des fiches qui composent ce recueil. Et ce que nous voulons, c'est tendre la main, faire en sorte que le

Département qui a une force de frappe, qui a des compétences, qui recèle des métiers innombrables dans les rangs de nos collaborateurs, les mette à disposition des autres acteurs qui ont la même ambition que nous et qui n'ont pas toujours les mêmes facilités.

Cette démarche partenariale va s'illustrer de diverses manières. Je le dis aux Conseillers départementaux que vous êtes, elle est entre vos mains parce que vous êtes les promoteurs des politiques départementales sur votre morceau d'Aveyron en binôme, et je vous invite à vous en emparer pour faire en sorte que le Département soit au cœur d'un cercle vertueux qui, par canton et au niveau du territoire tout entier, nous permettra de décupler l'effort et d'avoir un réel effet de levier.

- Quatrième principe : le projet que nous présentons ce matin, et vous allez vous en rendre compte, je veux le présenter de manière synthétique, d'abord parce que vous en avez les oreilles rebattues et surtout parce que ce n'est pas à nous qu'il s'adresse. C'est à l'extérieur, c'est à ses partenaires, c'est aux Aveyronnais. On a deux chances : la première c'est qu'on s'est donné les moyens de le faire dans les délais qu'on s'était fixés au début. J'ai entendu quantité de gens nous dire que nous n'y parviendrions pas. On y est arrivé parce qu'on y a mis l'énergie. On y est arrivé aussi parce qu'on a envie de passer à l'acte. Ces cinq mois ont paru très courts parce que c'était hier, mais ils peuvent aussi paraître à nos concitoyens suffisamment longs, parce qu'ils attendent du concret. Donc on y est parvenu, j'en suis très heureux.

On ajustera chemin faisant si besoin est, il y aura certainement besoin, et l'Assemblée pour l'Aveyron sera une puissante vigie pour nous aider à ajuster lorsque ce sera nécessaire. Mais nous sommes arrivés à cela.

Il nous reste une étape à partir de ce matin. C'est celle du faire savoir. Il faudra expliquer partout et à tout le monde ce que nous voulons faire et pourquoi nous voulons le faire. Rappelez-vous au départ l'engagement que nous avons pris de donner du sens à chacune des actions que nous conduisons, à chacune des décisions que nous prenons au nom de nos concitoyens.

Ce que je vous propose, mes chers collègues, à partir de demain ou de lundi, c'est que nous organisions un travail à nouveau collectivement pour que, par cercles concentriques, à partir de vous élus départementaux, j'y reviens, sur vos cantons, dont je pense qu'il vous revient la charge, ou en tout cas la mission de faire savoir ce que nous allons entreprendre à travers ce projet, autour de moi aussi, avec nos partenaires, notamment les élus de ce grand département, tous les élus de ce grand département, et avec l'aide de la Presse que je remercie par avance pour l'ensemble des Aveyronnais, que nous expliquions point par point ce que le projet recèle.

C'est éminemment important à mes yeux.

Enfin, vous le savez, on avait pris cet engagement de faire en sorte de ne pas vendre du vent. Je n'aime pas faire des promesses sans être certain de pouvoir les tenir et donc une grosse partie du travail des dernières semaines a consisté à mettre le projet tel qu'il est là maintenant dans un cadre budgétaire fiable et soutenable sur les années qui arrivent.

Ce matin, vous allez délibérer sur la feuille de route et vous allez délibérer sur les orientations budgétaires de 2022, premières fenêtres sur la faisabilité du projet. Elles démontrent, elles attestent le fait que nous pouvons.

Nous sommes allés plus loin et nous avons étiré les éléments budgétaires et financiers sur les sept années qui arrivent, non pas pour les voter ce matin, mais pour nous assurer que l'effort sera soutenable dans le temps. Il sera soutenable dans le temps. Et donc, nous avons aujourd'hui à la fois les points d'horizon et les voies pour les atteindre. J'ai envie de dire : il n'y a plus qu'à faire. Et nous allons faire, je le crois vraiment, nous allons réussir.

La présentation qui vous est proposée dans le document qui va vous être remis se résume en 12 défis. Pourquoi 12 ? Parce que c'est notre numéro fétiche et que quand on le joue, souvent on gagne.

Je veux dire un mot rapide de chacun de ces 12 défis.

- Le premier, c'est celui de notre image. On a initié notre travail en juillet avec un mot fort qui était celui de l'attractivité. L'Aveyron n'est pas un département comme les autres. L'Aveyron n'est pas un territoire comme les autres. Il a déjà, et nous le devons à tous ceux qui nous ont précédés ici, nous le devons aussi, je le crois vraiment, au caractère plutôt bien trempé des Aveyronnais, l'Aveyron a une image connotée positivement ; partout où l'on passe on peut être fier d'être Aveyronnais. Cette image est renforcée aujourd'hui par le fait que la situation sanitaire dans laquelle nous vivons, et qui malheureusement dure, renforce encore l'attractivité de notre territoire. On ne peut pas se satisfaire de cela et il faut qu'on soit proactif pour faire en sorte que ce mouvement mécanique naturel soit amplifié et que ses effets soient toujours plus palpables. Il y a un travail à faire sur notre image, sur la manière dont nous vendons le département et encore une fois ce travail-là doit être collectif. Je ne cite qu'un exemple, le nombre de marques qui se sont développées au fil des ans, au fil des décennies, autour du mot Aveyron est innombrable, mais souvent mal coordonnées. Il faut que nous travaillions pour faire en sorte d'avoir un message clair, compréhensible par tous.

- En Aveyron ne pas parler d'agriculture est d'abord un risque majeur quand on est engagé en politique. Je pense que chacun le mesure, mais c'est aussi faire abstraction d'une des activités fondamentales historiques qui irriguent notre territoire et permettent aujourd'hui que des gens vivent partout. La politique redéfinit en matière d'agriculture deux axes forts : celui de la promotion de la qualité des produits issus de notre agriculture par tous les moyens ; celui de l'accompagnement de la profession sur la question centrale de la transmission des exploitations.

Hasard des choses, je venais ce matin en écoutant la radio comme vous, je pense, et le ministre de l'Agriculture a déclaré que 1/5^{ème} des exploitations agricoles en France a disparu dans les années qui viennent de s'écouler, ce n'est pas tout à fait vrai en Aveyron et il ne faut surtout pas que cela le devienne. On a besoin de promouvoir les métiers de l'agriculture, le

métier de salarié agricole, de le faire comme on sait le faire, territoire par territoire, en étant arrimés aux professionnels qui portent ce flambeau.

- Produire un projet moderne pour le département, c'est aussi regarder les préoccupations qui sont plus présentes aujourd'hui qu'elles ne l'étaient par le passé, en particulier dans les générations montantes, notamment la préoccupation environnementale. Notre projet est axé dans toutes ses orientations sur la préoccupation de continuer de bien préserver l'environnement parce que l'Aveyron a déjà fait beaucoup de travail, d'accroître l'effort là où c'est nécessaire et de mieux faire savoir ce que nous faisons de vertueux.

On a choisi un totem pour cette politique-là, c'est l'eau. Je pense que ce choix se justifie de lui-même, compte tenu de la place qu'elle tient dans notre département.

- Quand je disais au démarrage que notre caractère bien trempé nous distingue des autres, il y a aussi d'autres aspects, la richesse et la variété de notre patrimoine, la diversité de nos paysages, la langue occitane qu'on a en partage avec d'autres territoires, mais qui est au cœur de notre patrimoine culturel, le bâti évidemment, ainsi de suite... qui ont fait de l'Aveyron un département qui aujourd'hui reste fortement marqué par une identité polymorphe. Il y a une vraie identité.

La culture, notre politique culturelle doit préserver notre identité, la promouvoir, la rendre accessible à tous. Le projet culturel du département, c'est un projet culturel que je qualifierai de deux adjectifs : vivant parce que nous voulons de la culture vivante, et moderne parce que nous voulons que cette culture soit un moyen de transmission, et que notamment les jeunes générations s'emparent de tout ce que nous avons à leur léguer pour le faire évoluer et à leur tour ensuite le passer à d'autres. Voilà ce que recèle la fiche sur la culture.

- On l'a dit souvent, on a peut-être un écueil, on a un écueil, c'est celui que nous avons hérité de l'exode rural massif du 19^{ème} siècle, c'est celui que nous avons aujourd'hui en héritage aussi d'une pyramide des âges qui ne s'est pas complètement retournée. Et donc, contrer ce qui ne doit pas être une fatalité, c'est regarder vers la jeunesse. Le projet pour l'Aveyron que nous présentons propose tout simplement d'investir sur la jeunesse, de miser sur la jeunesse. Faire en sorte que toutes nos politiques s'adressent mieux qu'avant, plus qu'avant aux jeunes pour les inciter à s'approprier ce que l'Aveyron a de mieux. Pour les inciter à rester en Aveyron lorsqu'ils le peuvent, pour y vivre, y travailler, y créer de la richesse, pour en inciter d'autres à y venir. Dans ces politiques-là, je le redis, nous pensons et je pense vraiment qu'on a un champ à investir autour des collégiens par la voix des élus pour leur délivrer un certain nombre de messages et qu'au-delà de ça nos politiques sportives, culturelles, environnementales doivent tenir compte d'eux et être faites pour eux.

- Le Département a une mission centrale, c'est celle d'exercer des solidarités entre les Aveyronnais les plus fragiles et les plus aisés, entre les territoires les plus favorisés et les moins favorisés. Il l'a fait, il le fait, il le fera encore mieux avec ce grand pan de nos politiques solidaires sur lequel nous voulons deux choses : ne pas subir, ne jamais subir, être acteur d'une

solidarité vertueuse. Faire en sorte que ces politiques soient portées par les élus et qu'elles aient un sens et que nous expliquions partout à quoi elles servent, quel est leur objectif et comment elles permettent à des gens, à des concitoyens de surmonter les difficultés qu'ils traversent temporairement.

Deuxième grand axe de nos politiques solidaires, elles doivent être en liaison avec les autres aspects du projet. Ne pas enfermer nos concitoyens ou les territoires qui ont besoin de l'expression de cette solidarité dans une case, mais au contraire leur donner accès à ce qui est peut-être plus vertueux, plus attrayant. Je donne l'exemple très souvent du public que nous avons au RSA dont on doit penser le devenir en lien avec le recrutement et l'attractivité, et pas uniquement par le canal du RSA. Je peux aussi citer l'exemple de notre public d'Aveyronnais dont l'âge avance et dont le degré de dépendance avance auquel il faut ouvrir les perspectives que nous donnent aujourd'hui les nouvelles technologies, le maintien à domicile amélioré, la proximité qu'on promet dans les politiques de l'habitat, etc.

- Parler de l'Aveyron sans parler de s'y déplacer, ne marche pas. On a mis au cœur du projet un grand axe sur les mobilités de façon aussi à englober plus large que les seules routes et infrastructures, sans les en exclure évidemment. Vous connaissez l'ambition qu'on porte, très actuelle, sur l'achèvement de l'itinéraire structurant n°1 du département qu'est la RN 88. On va aller au bout, on va pousser le plus fort possible, on va évidemment continuer de moderniser le patrimoine routier départemental.

J'attire votre œil sur trois innovations : nous penserons aux mobilités sous toutes leurs formes, les mobilités que nous connaissons et les mobilités que nous devons développer. Avec d'autres moyens de locomotion que le seul véhicule à moteur thermique, même si je le redis sous forme de boutade mais je le pense vraiment, on n'est pas du tout à la veille de voir les Aveyronnais ne se déplacer qu'en trottinette électrique et on ne le veut pas d'ailleurs, mais il faut penser aux autres formes de mobilité.

Il faut penser à la desserte aérienne du département qui reste un enjeu crucial. Il faut penser au ferroviaire sur lequel nous sommes en difficulté, mais qui a son rôle à jouer. Il nous faut agir auprès des autres concessionnaires de réseaux du département, je pense en particulier au bloc communal, aux communautés de communes qui ont, je crois, une attente par rapport à notre expertise et notre savoir-faire pour les accompagner vers des politiques pluriannuelles qu'ils peuvent mener sur leur propre réseau, en lien et en cohérence avec nous, sur le nôtre.

Et nous voulons aussi que le champ des mobilités soit le champ de la quête permanente d'innovation en lien avec le développement. Et il y a donc au cœur de ce projet la volonté de promouvoir toutes les techniques innovantes qui permettront demain de continuer d'aménager le département en impactant de moins en moins notre environnement.

- Vouloir un département moderne, c'est aussi vouloir pour lui le meilleur en termes de nouvelles technologies. On crée un pôle, c'est maintenant connu de tous, autour du numérique, de l'innovation, de l'énergie et de Sébastien David d'ailleurs. Ce pôle aura deux

missions principales, celle de nous amener toujours plus loin dans le développement de ces atouts et celle de les mettre à la disposition du plus grand nombre. Jusqu'à présent, on a souvent pensé ces développements pour un public déjà trié, celui notamment des collectivités. Aujourd'hui, chaque Aveyronnais est en droit d'attendre quelque chose sur ce plan-là, c'est la mission qu'on assigne au pôle numérique.

- Attractivité et tourisme, je n'y reviens pas parce qu'on y a consacré une session, mais ça couronne tout le reste et ça crée le point d'orgue vers lequel nous souhaitons tendre. L'Agence de l'Attractivité et du Tourisme départementale est presque achevée. Je pense qu'une de nos prochaines sessions verra aussi l'arrivée du bébé, nous y sommes presque.

- Idem pour le sport dont je veux simplement dire deux mots : nous mettons tout en œuvre pour valoriser au mieux le terrain de pratiques merveilleux qu'est le département. Faisons du sport quelque chose que tous les Aveyronnais ont en partage. Je pense que s'il y a un rôle que la collectivité départementale doit endosser, c'est celui de faire en sorte que chacun, à tous les âges de la vie, quel que soit son niveau, quelle que soit son aspiration, puisse avoir accès à la pratique sportive et derrière ça au soin de soi, à la préoccupation pour sa santé, son corps. Et cela se fera évidemment à travers l'agence parce que nous avons voulu qu'elle soit un élément fédérateur de cette innombrable armée d'acteurs qui font de leur mieux pour atteindre cet objectif.

- Je l'ai déjà évoqué, nous souhaitons vraiment que ce projet soit en permanente évolution et en permanente évaluation, nous aurons la charge de faire de l'auto-évaluation et je le dis aussi de l'autocritique. C'est, je crois, le signe de l'intelligence que de savoir reconnaître qu'on a eu tort ou pas tout à fait raison et de corriger le tir.

8

- Nous avons souhaité aussi ouvrir toutes les fenêtres possibles sur la concertation avec nos concitoyens en concertation permanente. Vous êtes l'incarnation de cette concertation, quand on est élu, a fortiori élu local, je pense qu'on a à cœur d'être toujours et à chaque instant en lien avec ses concitoyens pour les écouter, les entendre et tenir compte de ce qu'ils disent. Ça n'enlève rien au fait qu'ici, le terme me vient spontanément à l'esprit, c'est quand même un peu « un bocal » comme toutes les assemblées. J'ai vécu dans le bocal de l'Assemblée nationale et Dieu sait combien parfois il est dangereux, si on n'y prend pas garde, parce qu'il peut couper du reste du pays. Ici parfois, et en plus on est sous terre, on peut se trouver subrepticement, sans même s'en rendre compte, un peu déconnecté.

Donc, on a voulu avoir cette assemblée pour l'Aveyron, assemblée de citoyens non élus du département qui nous rend des avis sur les questions qu'on lui soumet, mais qui également nous soumet d'elle-même les avis qu'elle a à nous soumettre sur les sujets qui lui paraissent essentiels. Moi, je remercie chacun de ses membres de l'implication dont il a fait preuve dans les semaines qui viennent de s'écouler, dans un délai dont je sais qu'ils l'ont jugé un peu serré. On fera mieux pour la suite, mais leur faire examiner ce projet était pour nous indispensable.

- Enfin, je l'évoquais en préambule, tout cela ne tient que si on s'assure des moyens de le faire. C'est le sens de la dernière brique, c'est le sens aussi de l'organisation nouvelle de nos services à laquelle nous sommes en train de mettre, je l'espère, M. le Directeur, la touche finale bientôt, qui n'a d'autre intention que celle de faire coller étroitement la façon dont nos collaborateurs sont organisés aux objectifs que nous poursuivons, d'améliorer la performance ou en tout cas de faire de la performance un fil rouge, et aussi, je le dis, d'introduire une culture de la transversalité. On a vraiment à cœur de faire en sorte qu'on sorte de son bureau, de son service, de son pôle et qu'on soit imprégné de la volonté d'être tourné vers les Aveyronnais qui, eux, n'ont que faire de notre organisation interne. Ils se préoccupent de la façon dont on leur sert des prestations, des équipements, des services.

Je redis avec humilité ce que j'ai déjà dit à l'ensemble de nos collaborateurs : nous ne pouvons réussir qu'en équipe, nous ne pouvons réussir qu'en formant l'équipe pour l'Aveyron que nous formons et que par l'implication de chacun et de tous. Et c'est le cas. Nous ne pourrions réussir aussi qu'en continuant de faire très attention à nos moyens pour dégager le plus possible de capacité d'investissement pour les enjeux qu'on a isolés et pour monter, tenir, réussir de beaux projets pour le département.

Voilà ce que je voulais vous résumer de ces 12 défis et de cette volonté que j'espère vous avoir traduite, qui en tout cas m'anime et nous anime pour faire en sorte que l'Aveyron se bouge. Merci beaucoup.

(Applaudissements...)

Je vais donc inviter le Président de l'Assemblée pour l'Aveyron, Jean-Claude Luche, à nous présenter les avis qu'a rendus son assemblée sur le projet de mandature, qui viendront assortir le document qui va vous être remis et dont nous allons vous proposer également qu'ils soient inclus dans la décision que nous allons être amenés à débattre et à prendre.

M. LUCHE.- M. le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, tout d'abord M. le Président, c'est avec un peu d'émotion que je me retrouve dans cet hémicycle après l'avoir quitté depuis quelques mois. Je voudrais vous saluer vous toutes et vous tous et exprimer une vive reconnaissance au Président du Département d'avoir eu, je ne sais pas comment le dire, la délicatesse, la gentillesse, la reconnaissance de me confier cette mission. J'en suis honoré et je vais, nous allons avec les 35 collègues membres de cette Assemblée pour l'Aveyron essayer de faire de notre mieux. En tout cas, sachez d'ores et déjà que chacun des collègues y a mis toute sa contribution, toute sa passion pour quelque chose qui nous réunit toutes et tous aujourd'hui, et vous l'avez très bien exprimé M. le Président, c'est l'Aveyron.

Merci de me permettre d'intervenir devant votre assemblée en ce jour que je sais très important pour chacune et chacun de vous, et j'ai l'impression quelque part que c'est un petit peu votre rentrée scolaire, ce n'est pas la rentrée parlementaire, mais après tout c'est un Parlement de l'Aveyron et je sens bien le travail et la réflexion que vous avez menés depuis un certain nombre de semaines ou de mois.

M. le Président, vous avez saisi l'Assemblée pour l'Aveyron, notre assemblée citoyenne, cette assemblée citoyenne que vous avez voulue et que j'ai l'honneur de présider, afin que nous formulions un avis sur ce projet de mandature que vous venez de présenter.

Pour mener à bien ce travail, les 35 membres qui composent cette assemblée citoyenne et moi-même, nous avons voulu porter un regard à la fois critique, objectif et constructif sur ce projet de mandature. Je voudrais d'ailleurs remercier et saluer les 35 collègues, dont certains sont présents aujourd'hui, pour leur investissement personnel et je dirai une objectivité profonde. L'objectif de cette structure est bien évidemment pour nous d'épauler le Département autant que de besoin dans sa recherche de la meilleure politique au service des Aveyronnaises et des Aveyronnais.

Le résultat de nos deux séances de travail sur le sujet, c'est ce document de 40 pages qui vous sera distribué au terme de mes propos et que j'espère vous lirez avec beaucoup d'attention, et surtout, mais je ne peux pas l'imaginer autrement, avec l'objectivité qui est la vôtre.

Cet avis comporte à la fois des regrets, oui, des regrets sur des actions considérées comme manquantes, des interrogations sur des nouveaux sujets à investir, des propositions pour venir consolider les actions du Département, mais aussi, bien évidemment, des encouragements, car l'Assemblée pour l'Aveyron souscrit pleinement à votre projet de mandature que vous venez de présenter.

Je m'attacherai pour ma part, ce matin, à vous présenter notre analyse de six sujets qui me paraissent prépondérants.

- D'abord, l'image du département, vous en avez parlé longuement : l'Assemblée pour l'Aveyron a noté avec beaucoup de satisfaction la volonté du Département d'agir sur l'image de ce territoire pour en faire un véritable atout de sa politique d'attractivité. Passer en quelque sorte d'une image subie à une image choisie. Le Conseil citoyen soutient cette ambition et encourage le Département à se concentrer sur des vecteurs de notoriété du territoire qui sont en phase avec les attentes de nos concitoyens, à savoir : notre capacité à produire une alimentation de qualité et de proximité pour le Grand Sud de la France, vous en avez parlé ; l'incroyable densité de villages et de paysages remarquables et d'exception, je pense aux dix plus beaux villages de France ; enfin notre leadership national dans la production d'énergies renouvelables, je pense bien évidemment à l'électricité hydroélectrique.

Sur ce dernier sujet, je proposerai en début d'année 2022 au Président du Département que notre assemblée puisse mener une réflexion visant à étudier comment faire de l'Aveyron une référence nationale dans ce secteur des énergies renouvelables. Nous sommes un des premiers départements français dans ce domaine.

- Le deuxième sujet qu'il me paraît essentiel d'aborder, et vous en avez parlé, c'est l'eau. L'Assemblée pour l'Aveyron a relevé la volonté du Département de s'emparer pleinement du sujet de la préservation de la qualité de notre eau. Nous saluons cette attitude volontariste

sur ce sujet essentiel pour l'avenir de nos territoires et de ses habitants, en particulier les actions visant à garantir la préservation de nos rivières et accompagner les collectivités dans leurs projets d'assainissement et leurs projets d'adduction d'eau potable. L'Assemblée pour l'Aveyron propose que le Département puisse ouvrir une réflexion sur la construction d'une entité départementale de gestion de l'eau potable qui pourrait œuvrer à une uniformisation de la qualité de service et des tarifs à l'échelle de l'Aveyron.

Sur le sujet de l'eau, qui est au carrefour d'un grand nombre d'enjeux d'avenir, les membres de l'Assemblée pour l'Aveyron souhaiteraient pouvoir être force de proposition et pourraient par exemple, si vous en êtes d'accord, organiser des sessions de travail pour approfondir notre connaissance collective sur l'état de la ressource, sa gestion et les problématiques qui se posent au territoire, notamment pour bien faire cohabiter les différents usages.

- Troisième sujet que nous avons retenu : la jeunesse et vous en avez parlé très longuement également. L'Assemblée pour l'Aveyron salue plusieurs actions concrètes du Département visant les publics jeunes, par exemple le concours « Talents d'Aveyron » pour soutenir les initiatives de nos jeunes, ou encore le soutien aux collectivités pour créer des logements dédiés à l'hébergement des jeunes alternants, apprentis ou étudiants. Nous avons également identifié des investissements conséquents que le Département va consentir dans l'équipement numérique des collèges.

Les membres de l'Assemblée souhaiteraient toutefois attirer l'attention du Département sur les inégalités entre les jeunes Aveyronnais pour accéder aux services et usages numériques dans leur sphère privée. C'est pourquoi nous nous demandons comment le Département pourrait garantir une plus grande égalité entre les collégiens dans l'accès aux équipements et dans la maîtrise des outils numériques. C'est en effet un domaine qui conditionne fortement la réussite scolaire et demain professionnelle de nos jeunes concitoyens.

Sachez d'ailleurs que notre assemblée se tient à la disposition du Département pour mener une éventuelle concertation qu'il jugera utile dans l'optique d'identifier les grandes lignes d'une politique pour la jeunesse aveyronnaise.

- Quatrième sujet, vous en avez parlé également, l'innovation. Sur ce sujet de l'innovation, notre assemblée juge de manière très positive les initiatives que le Département souhaite prendre comme la création d'une agence dédiée aux énergies, au numérique et à l'innovation, les expérimentations dans le domaine de la domotique pour garantir le maintien de nos aînés chez eux et dans de bonnes conditions, ou encore le développement des mobilités alternatives avec les infrastructures adaptées.

Nous soutenons pleinement cette ambition de faire de l'innovation le fil rouge de votre projet de mandature. C'est pourquoi nous proposons deux pistes d'actions nouvelles dans ce domaine. La première, c'est la mise en place d'une vitrine permanente de l'innovation accessible au grand public et en particulier aux collégiens et lycéens. Ensuite, la création d'un concours

Lépine de l'Aveyron, la spécificité de l'Aveyron, afin d'encourager les Aveyronnais à prendre des risques, à inventer de nouvelles solutions et donc à proposer des innovations dans tous les secteurs de notre vie quotidienne.

- Cinquième sujet, vous l'avez traité également et il est important pour notre département, ce sont les mobilités. Sur ce sujet, notre assemblée encourage le Département dans toutes les actions visant à améliorer la mobilité quotidienne des habitants, mais aussi l'accessibilité de notre territoire. Nous notons la plus grande prise en compte des mobilités douces pour lesquelles nous saluons particulièrement une ambition croissante du Département. Le sujet demande tout de même à notre territoire de redoubler d'efforts sur la route nationale 88, vaste sujet que nous connaissons bien évidemment, que vous avez rappelé et pour lequel notre assemblée note avec satisfaction la volonté du Département d'avancer, sans pouvoir s'empêcher de s'interroger sur un calendrier.

Sur l'accessibilité ferroviaire d'autre part, vous en avez parlé, qui reste le point noir de notre territoire, nous sommes aujourd'hui le territoire d'Occitanie le moins bien desservi par le train, alors que de l'avis de tous dans une perspective de transition écologique, c'est bien le ferroviaire qui sera demain le mode de déplacement privilégié par nos concitoyens pour les trajets nationaux et régionaux.

Ce sujet préoccupe au plus haut point notre assemblée et nous proposons, M. le Président, au Département de nous en saisir à ses côtés et avec son appui dès 2022 pour dresser un plan d'actions concrètes.

- Sixième et dernier sujet : l'Assemblée pour l'Aveyron, notre gouvernance, notre fonctionnement. Notre assemblée s'est interrogée sur elle-même, puisqu'elle constitue l'un des 12 axes de votre projet de mandature et nous saluons vraiment le courage nécessaire de lancer le Département sur la voie de la démocratie participative.

Nous soutenons également le Département dans son choix de faire de la diversité des membres de cette assemblée citoyenne une force, tant sur le plan de la réflexion que sur les propositions qui pourraient en émaner. Puisqu'elle partage pleinement votre objectif d'ouvrir entre le Département et le citoyen aveyronnais un dialogue constructif, notre assemblée demande que lui soit laissé le temps nécessaire pour produire des travaux détaillés sur des sujets parfois complexes. Le temps laissé pour produire cet avis était peut-être, vous l'avez rappelé, un peu court, nous l'avons regretté.

Mais nous souhaitons surtout épauler le Département pour obtenir la légitimité nécessaire pour produire des avis, des propositions éclairées, des propositions utiles, des propositions concrètes.

Pour finir, je souhaiterais reprendre mot pour mot la contribution de l'un de nos membres sur la vision de l'Assemblée pour l'Aveyron que je souhaite partager avec vous. Notre collègue disait « notre assemblée citoyenne n'est pas une caution, mais une force de propositions, parfois

contradictaires sur des sujets ciblés, en lien avec l'attractivité et le dynamisme de notre territoire ».

Je vais conclure et rappeler que nous avons évidemment montré notre ambition de mettre un coup d'accélérateur à l'attractivité de notre territoire, de notre cher Aveyron. Nous soutenons pleinement votre projet de fédérer tous les acteurs autour d'une vision partagée de ce sujet englobant le tourisme, l'emploi, la culture et l'entrepreneuriat.

Nous partageons également avec vous la conviction d'agir au quotidien pour améliorer la qualité de vie de tous les Aveyronnais et dans tous les domaines de leur quotidien, d'œuvrer également pour l'attractivité en faisant naturellement des habitants de l'Aveyron, nouveaux ou de souche, les premiers ambassadeurs de ce territoire.

J'espère ne pas avoir été trop long. Je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements...)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup M. le Président. Sachez que les messages sont reçus cinq sur cinq et que nous avons à cœur de travailler avec l'Assemblée pour l'Aveyron, c'est évident, et surtout de travailler en transparence et donc de tenir compte de chacun des avis que vous rendrez et de faire état de ces avis, fussent-ils parfois nuancés par rapport aux vues que peuvent développer ici les élus du Département.

La preuve en est, vous venez de recevoir le recueil qui renferme les travaux de l'Assemblée pour l'Aveyron sur le projet de mandature ; je vous indique que dans la délibération qui va être soumise maintenant à votre approbation, 12 propositions issues des travaux de l'Assemblée pour l'Aveyron sont incluses, donc nous suggérons de retenir 12 propositions dont je dois dire qu'elles rassemblent, parfois par grappes, des éléments de vos réflexions, donc vous n'avez pas travaillé en vain.

Je vais pour achever cette présentation, vous commenter brièvement la manière dont nos services vont désormais s'organiser pour nous permettre d'atteindre nos objectifs. C'est peut-être un peu lointain, mais je décris rapidement les deux principales modifications que nous apportons. En haut à droite de cet organigramme, apparaissent les agences issues de nos réflexions et de nos décisions : Agence départementale de l'Attractivité et du Tourisme, Agence départementale du Sport, Agence départementale du Numérique, de l'Innovation et de l'Énergie.

Dans la bande horizontale, apparaissent dorénavant 5 pôles en lieu et place des quatre pôles précédemment existants :

- le Pôle des Ressources et des Moyens existait, le Pôle des Solidarités pôle connu sous l'appellation Pôle des Solidarités départementales devient le Pôle des solidarités humaines ;
- le Pôle connu sous l'appellation Attractivité devient le Pôle des Solidarités des Territoires ;

- le Pôle connu sous l'appellation PAT, Pôle d'Aménagement du Territoire, devient le Pôle du Développement des Territoires ;

- Et nous créons donc un Pôle de l'Avenir des Territoires qui renferme en particulier toutes les politiques que nous destinons à la jeunesse, mais également les politiques tournées vers le développement durable qui nous paraissent avoir une grande cohérence avec la préoccupation des jeunes, ainsi que la direction de nos services informatiques qui sera l'interface entre le pôle numérique et la modernisation de nos propres process internes dans cette grande maison.

Nous créons le Centre départemental de supervision dans l'objectif de rassembler tous les éléments dont nous disposons en permanence sur l'état de nos collègues, l'état de nos concitoyens à travers les politiques sociales et les indicateurs que nous récoltons. Nous souhaitons rassembler ces éléments en un seul et même lieu à disposition de nos propres services et de nos propres décisions. Mais également dans le futur, en y ajoutant des éléments sur la sécurité qui nous remontent par le SDIS à la disposition des services de secours et des services de l'ordre du Département, à disposition en cas d'évènement majeur qui nécessiterait une mobilisation d'urgence et je le dis de manière simple, mais directe, cet enjeu pour nous participe de la volonté de rendre le département de plus en plus incontournable pour la vie de notre territoire.

Voilà donc l'organigramme tel qu'il a été élaboré.

Les désignations des responsables de cet organigramme sont en voie d'achèvement. Pour ce qui concerne le Directeur Général des Services et moi-même, nous nous en tenons à la désignation des emplois dits fonctionnels, c'est-à-dire les Directeurs Généraux Adjointes, ces Directeurs Généraux Adjointes sont presque tous en place, dont la première mission est de nous faire eux-mêmes des propositions d'amendements d'organisation de leur propre pôle de façon à ce que cette organisation corresponde à nos enjeux. J'indique qu'ils font ces propositions dans le cadre d'une lettre de mission dont ils sont destinataires ces jours-ci et qui retrace tout ce qui vient de vous être exposé.

14

Voilà ce que je tenais à vous dire, ce que nous tenions à vous dire sur le travail sur le projet de mandature et, bien entendu, j'ouvre maintenant les débats sur cet élément fondateur de notre mandature. Je vais enregistrer les prises de parole.

Mme VIDAL.- Merci M. le Président, mes chers collègues. Vous l'avez dit, cette séance est certainement l'une des plus attendues de cette mandature, puisque c'est un engagement que nous prenons collectivement pour les Aveyronnais. Servir notre territoire, être les garants de son équilibre, agir pour le bien-être des Aveyronnais, c'est bien notre engagement commun de Conseillers départementaux.

À l'heure où les Parlementaires se penchent sur un certain nombre de propositions visant à renforcer la participation électorale qui s'érode inlassablement comme le titrait d'ailleurs Le Monde hier, notre groupe a fait le choix de s'investir dans ce projet de mandature, et il faut le

dire, avec beaucoup de sérieux, de respect, à la fois pour les Aveyronnais, mais aussi pour les agents de cette collectivité et puis pour l'ensemble des élus de notre Assemblée.

Travailler ensemble, c'est aussi notre conception de l'engagement politique parce que nous sommes convaincus que les dynamiques ne peuvent pas se construire en s'opposant les uns aux autres. Nous avons cela en partage avec vous, M. le Président, nous savons la volonté qui a été la vôtre de nous associer à ce travail. Nous vous en remercions sincèrement et saluons également l'esprit de cet exercice puisque ce sont près de la moitié de nos propositions qui ont été retenues dans le cadre de l'écriture de ce projet de mandature.

C'est comme l'évoquait il y a quelques jours notre collègue Éric Cantournet, finalement la rencontre de deux volontés, et par là même je crois aussi montrer à nos concitoyens que nous pouvons nous rassembler sur un certain nombre de projets partagés. Leur dire que non finalement, nous n'avons pas besoin de mettre le même bulletin dans l'urne aux élections nationales pour savoir mener ensemble des projets utiles pour nos territoires, pour leur développement et surtout pour améliorer leur cadre de vie. Il en va de notre responsabilité, défendre non pas des postures, mais bien la façon dont on leur rend service, car ce sont bien les querelles politiciennes que ne supportent plus nos concitoyens, ces querelles qui empêchent les projets d'avancer ; ils aiment quand nous sommes capables d'additionner nos forces et de porter des voix communes lorsque cela s'inscrit dans leur intérêt.

Nous faisons partie de celles et ceux qui pensent qu'agir ainsi peut contribuer à redonner confiance à nos concitoyens. Alors une fois que l'on a dit ça, on nous pose la question : est-ce que c'est une lune de miel ? La réponse est non bien évidemment, parce que je crois que nous avons tous et toutes des sensibilités différentes. Il arrive que nous ayons des mots et tout cela est bien normal. C'est finalement comme cela que doit s'exprimer le débat démocratique.

Nous sommes dans un rôle complémentaire tout en partageant la volonté de faire avancer nos cantons au même pas. Ce travail, nous l'avons donc fait de manière fidèle à nos engagements et convictions, de manière franche et honnête.

Pour autant pour ce projet, nous ne voterons pas au sein de notre groupe de la même manière, de manière unanime. La liberté de vote est un principe de pleine expression démocratique que nous nous sommes fixés entre nous dès le début de cette mandature.

Nous portons, chacune et chacun de nous, des convictions profondes que nous défendrons sur la durée avec détermination parce que nous pensons que c'est le sens de l'histoire, que c'est le sens du progrès.

Par exemple, la proposition de créer une cellule de médecins salariés, proposition que vous n'avez pas retenue et sur laquelle s'exprimera notre collègue Hélian Cabrolier, fait partie de ces projets forts auxquels nous croyons et que nous continuerons à porter.

La tarification sociale du prix des repas de la cantine pour les collégiens est aussi une mesure juste, une mesure qui ne prend rien à personne, mais qui concourt indéniablement à réduire les inégalités sociales et de santé.

Et puis, encore un peu plus après cette crise, crise durant laquelle l'ensemble de la classe politique s'est émue des difficultés rencontrées par la jeunesse, nous continuerons à défendre le fait que des enfants qui ont été placés, qui ont été abandonnés, puissent être accompagnés jusqu'à l'âge de 25 ans. Parce que ce sont des enfants qui doivent se battre encore plus que les autres pour pouvoir poursuivre leurs études et pour éviter que 25 % d'entre eux ne deviennent sans domicile fixe. C'est un modèle de société que nous interrogeons.

Pour conclure, je voudrais dire que si nous sommes convaincus que notre véritable bataille est celle que nous devons porter en commun pour construire une vision du Département qui part du terrain, qui respecte les projets portés, quelles que soient nos sensibilités, dès lors qu'ils améliorent le quotidien de nos concitoyens, nous continuerons à porter ces enjeux auxquels nous souhaitons que la collectivité réponde, des enjeux qui sont majeurs, des enjeux qui, au-delà d'être une réponse à ce que nos concitoyens attendent, sont pour nous au cœur d'une société plus juste et bienveillante. Je vous remercie.

M. CABROLIER.- M. le Président, chers collègues, je m'associe pleinement à la tonalité générale de ce que vient de dire Sarah Vidal. Cependant, vous n'en serez pas surpris, je vais revenir sur le point particulier du salariat des médecins que notre groupe a proposé. Ce n'est pas un effet d'annonce, c'est une réflexion longuement mûrie. Sous la mandature précédente avec Jean-Marie Pialat, Michèle Buessinger, nous avons, avec le Président Galliard, évoqué ce sujet devant l'Ordre des médecins. La disparition de notre ami et la crise du Covid ont redistribué les cartes.

16

Aujourd'hui, vous le voyez, la Région s'intéresse au sujet, elle va salarier 200 médecins. Elle a créé un groupement d'intérêt public. Je pense que nous aurions pu discuter avec la Région. J'ai peur que nous laissions passer le train. Nous savons mieux que la Région où l'Aveyron manque de médecins. Je crois que là nous aurions pu faire preuve d'innovation et marquer notre territoire.

Je fais partie de ceux qui, dans cet hémicycle, ont toujours relevé et salué le travail qu'a fait ce Département, bien avant mon élection, sous Jean-Claude Luche, sous Jean-François Galliard, pour l'attractivité des médecins. Je pense que nous pouvions continuer ce combat.

Je pense que c'était une proposition qui pouvait s'inscrire dans votre projet de mandature. Bien des Aveyronnais l'auraient apprécié. Merci.

M. CAVALERIE.- Merci Président. Je veux aussi saluer le travail effectué, c'est une trame qui doit tenir sept ans. Sur la forme bien évidemment, il y a un vrai travail qui a permis à chaque élu d'apporter sa pierre. Sur le fond, j'ai souligné quelques points saillants, notamment la volonté de contractualisation avec les territoires à travers les contrats de projet Aveyron Territoire, ou l'accompagnement des dispositifs France service, même si on peut regretter qu'effectivement nous ayons, nous comme toutes les collectivités, à suppléer les défaillances de l'État en matière de service public, mais aujourd'hui sans ces dispositifs on a des difficultés.

Je parle sous le contrôle de Jean-Philippe Sadoul, j'ai visité ton projet et on a largement échangé sur ton projet de création d'espace France Service.

On peut relever de manière positive aussi le Projet Alimentaire de Territoire. Je crois que c'est un vrai premier pas vers la relocalisation de l'agriculture, de l'alimentation dans les territoires en soutenant les filières, l'installation des agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les restaurants scolaires.

Souligner aussi, c'est la première fois, l'affirmation dans cette assemblée de la transition écologique. Jusqu'à présent, c'est vrai qu'on avait l'impression que c'était un mot qu'il ne fallait pas employer, peut-être pour des raisons politiques. Aujourd'hui, un cap est sûrement passé.

Je veux m'associer à mon ancien collègue Jean-Claude Luche qui a exprimé quelques regrets, c'est assez rare, c'est assez cocasse de te voir dans ce rôle ; précédemment tu exprimais peu de regrets, te voir en sage est un plaisir. Je vais m'associer à certains de tes regrets sûrement, un en particulier c'est de ne pas avoir assez affirmé la question du développement économique. On va me dire « oui, mais la loi NOTRE ».

Je crois que nos départements ont cette capacité à agir sur le développement économique, restent des acteurs, sinon les acteurs incontournables du développement économique, même sans la loi. Ce qu'on a perdu, c'est la capacité d'aider directement les entreprises. Mais sans les départements il n'y a pas d'investissements publics, on ne fait pas vivre le BTP, il n'y a pas de très haut débit. Sans les départements, il n'y a pas de développement de l'économie sociale et solidaire, il n'y a pas de développement de l'économie du grand âge qui est stratégique pour nos départements. Il n'y a pas d'emplois pour 1,3 million de professionnels qui ont fait le choix de travailler au cœur des solidarités, des milliers d'agents des départements. D'ailleurs, je les associe à cette assemblée, puisqu'on était à leurs côtés ce mardi lors de la grève nationale des agents des services sociaux des départements, en particulier à l'appel de la CGT, qui sont en souffrance partout, pas seulement en Aveyron. Je ne veux pas profiter de la situation.

Je crois qu'il y a aussi un gros travail à faire sur les solidarités. Je relève que les travaux qui ont été faits par cette assemblée sont de bons travaux, mais il y a surtout de bonnes intentions et à ce titre-là, on ne peut pas être contre les bonnes intentions. Je ne serai pas contre les bonnes intentions, cela ne veut pas dire que je serai pour non plus.

M. AT.- On a du mal à te suivre.

M. GALLIARD.- Merci M. le Président. Mes chers collègues, j'ai lu avec attention et intérêt le projet de mandature et j'y souscris. J'y souscris parce que le Président a indiqué également qu'il était possible de le faire évoluer. Sur les sept ans qui nous attendent, il évoluera certainement.

Je rebondis sur ce qu'a dit Hélian Cabrolier, c'est vrai qu'on avait lancé certaines pistes, notamment sur les médecins. Je n'y avais pas fait attention, mais c'est vrai que c'est un projet qu'on devait continuer, M. le Président. C'est compliqué, vous le savez bien, mais je pense que ça vaut le coup. On avait travaillé avec des médecins spécialistes de Rodez, de Millau. Nous

avons fait des réunions auxquelles participaient Hélian et Michel et ce pauvre Jean-Marie. Je pense que ça vaut le coup de le remettre sur la table, parce qu'il y a des exemples non pas au niveau d'un département, mais au niveau de certaines maisons de santé qu'on pourrait au moins peut-être aider et prendre en considération. Donc, je soutiens ce projet sous ces deux réserves.

Ensuite je voudrais dire un mot en matière culturelle, cela ne vous étonnera pas, avec la dissolution, c'est-à-dire la mort annoncée d'Aveyron Culture puisque les membres de l'Assemblée générale d'Aveyron Culture ont reçu un ordre du jour dans lequel il est indiqué dissolution d'Aveyron Culture. C'est un des aspects, mais la culture c'est important.

Aveyron Culture était la suite de la Mission Départementale de la Culture qui avait été créée par Jean Puech, qui avait été conservée par mon prédécesseur Jean-Claude Luche, et par moi-même. Les différents présidents d'Aveyron Culture, qu'il s'agisse de M. Monteillet, de René Quatrefages ou de Jean-Michel Lalle et de moi-même, avons attaché beaucoup d'importance au développement de la culture. Je suis persuadé que vous partagez également ce point de vue.

Je n'ai pas compris pourquoi on supprimait Aveyron Culture, c'est simplement pour exprimer ce regret de ne pas continuer cette belle machine qu'était Aveyron Culture, et au-delà depuis 40 ans. Le supprimer d'un coup, surtout en début de mandat...

Je pense, M. le Président, que vous vous rendrez mardi à l'Assemblée générale d'Aveyron Culture, et je crois que vous aurez un effort à faire pour expliquer, notamment au monde culturel qui s'interroge beaucoup sur ce sujet-là, il faut que vous les tranquillisez sur ce sujet.

Je ne doute pas de la volonté et de la capacité des services culturels que je connais bien évidemment parce que moi-même j'ai présidé la mission Culture avant d'être président, et je pense qu'il faudra que les services du Conseil départemental fassent aussi bien après la disparition d'Aveyron Culture, en intégrant le personnel d'Aveyron Culture qui s'inquiétait aussi. Cette chère Véronique Bastide les a tranquilisés d'après ce que j'ai compris, je la remercie d'ailleurs. Ils étaient inquiets, ils le sont moins. Ce sont les vertus pédagogiques de Véronique.

Je voulais appeler votre attention sur ce sujet, c'est un des points particuliers sur ces 12 propositions, il y a aussi les 12 apôtres à part le 12 de l'Aveyron qui est une belle image pour porter cette proposition. Je me permets d'attirer votre attention et celle des collègues à ce sujet-là parce que je n'ai pas compris pourquoi. En principe, on dissout ce qui ne marche pas, mais c'est rare de dissoudre quelque chose qui marche. Merci.

Mme ORCEL.- Merci de me donner la parole mais mon collègue a exprimé les regrets que je souhaitais exprimer concernant notamment Aveyron Culture et de façon générale le fait de maintenir une politique culturelle forte sur le département. Merci.

Mme DUGAST.- M. le Président, mes chers collègues. M. le Président, merci pour cette présentation et ce projet ambitieux et merci de nous avoir associés à cette réflexion.

Au risque d'être redondante puisque Sylvain s'était déjà exprimé à ce sujet, nous pensons qu'il est important d'être vigilants. Nous sommes dans une ère du numérique, mais qui ne doit pas se substituer aux moyens humains. Nous avons besoin de moyens humains et nous devons les renforcer. C'est ce que nous entendons tous les jours sur le terrain auprès de nos concitoyens, que ce soit dans le secteur du médicosocial ou dans le secteur des entreprises et dans le secteur de l'agriculture. Il est important que nous continuions à avoir un lien humain. C'est vrai que cette crise sanitaire a peut-être aussi un petit peu brouillé les pistes, mais nous avons besoin de maintenir le lien humain et les moyens humains sur le terrain. Merci.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup. Merci de ces remarques auxquelles je vais m'efforcer d'apporter des réponses brèves, peut-être en démarrant par la dernière si vous le permettez. Nous souscrivons complètement à cette vue et je dois dire que dans la réflexion que nous portons sur l'amélioration de nos propres processus, le numérique doit intervenir pour dégager du temps de présence en proximité auprès des Aveyronnais.

Je prends un exemple qui me vient à l'esprit tout à fait naturellement auprès des personnes en situation de handicap dont nous partageons le constat que les procédures sont très souvent trop technocratiques et bureaucratiques. Nous avons placé au cœur du projet la volonté d'humaniser le processus et de faire en sorte que plus personne à très brève échéance qui dépose un dossier lié à une situation de handicap n'ait pas un contact physique, humain, d'une manière ou d'une autre avec notre institution. C'est vraiment quelque chose que nous partageons.

Ensuite vous avez fait un certain nombre de remarques autour de la question des médecins salariés. Nous l'avons étudiée et nous allons continuer de l'étudier. Moi, je n'ai pas de position dogmatique là-dessus. Simplement, je vous invite à vous documenter comme je l'ai fait moi, je ne suis pas médecin, je n'ai pas la prétention d'avoir la science infuse. Mais documentez-vous sur ce que j'appellerai les effets de bord de ces politiques-là sur les territoires qui les ont expérimentées, de deux points de vue : l'adéquation du statut de salarié avec l'attente d'une patientèle spécifique qui est celle du milieu rural. Faisons attention de ne pas nous tromper en promouvant un modèle qui peut correspondre à des zones où la densité de population est plus importante et les habitudes de vie ne sont pas les nôtres. À vérifier. Ensuite, il y a un effet de bord beaucoup plus pernicieux qui est l'effet dissuasif sur l'installation des libéraux. Moi, je ne crois pas du tout à un modèle où il n'y aurait que des médecins salariés en Aveyron.

Je tiens à votre disposition une étude, que j'avais entre les mains ces jours-ci au moment où nous réfléchissions là-dessus, qui montre que certains territoires reviennent en arrière par rapport à l'encouragement du salariat des médecins parce qu'ils ont fait le constat que là où ils en mettent, cela dissuade des libéraux, et en particulier des jeunes libéraux, de venir s'installer. Moi, je ne veux pas rentrer dans le détail de ça, je vais demander à ce qu'on vous envoie à tous cette étude. C'est un élément de réflexion.

Certains l'ont souligné, notre projet n'est pas figé à ce matin, il évoluera et si on fait la démonstration que ces effets de bord n'en sont pas ou qu'ils ne s'appliquent pas chez nous, je

le dis tout net, pourquoi ne pas essayer ? Mais alors si on devait le faire, ce serait à titre expérimental à certains endroits qui répondent particulièrement bien aux critères qu'on peut juger nécessaires pour que cela réussisse.

Sur la question de l'économie, deux niveaux de réponse. Je ne résiste pas, M. Cavalerie, rappelons-nous qui a supprimé la compétence économique des départements. J'ai peur que vous ne soyez frappé d'amnésie là à l'instant. Je suis heureux de vous entendre reconnaître cette erreur manifeste du gouvernement Hollande, qui a privé les départements d'un levier d'actions locales majeur. Et nous en prenons bonne note.

M. CAVALERIE.- Je n'ai pas dit ça.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous savez très bien que si la compétence économique n'est plus dans l'escarcelle des départements, c'est parce que le gouvernement que vous souteniez il y a quelques années a fait voter une loi qui la leur a supprimée.

M. CAVALERIE.- Oui, mais là on fait de la politique.

M. LE PRÉSIDENT.- Mais pas du tout, il faut juste remettre l'église au milieu du village. Ceci étant, je souscris pleinement à votre vision, c'est dommageable pour nos territoires et dommageable pour notre économie de proximité.

Nous faisons deux constats : les EPCI sur lesquels une partie de ces compétences échoit suite à la loi NOTRe malheureusement ont du mal à l'assumer budgétairement, en termes d'ingénierie, etc. Ensuite cela crée un tropisme métropolitain, je n'accuse personne dans la région d'avoir cette volonté, mais c'est un constat, malheureusement, c'est comme cela, qui est tout à fait contradictoire avec nos objectifs. Nous voulons y revenir, mais si je mets un chapitre intitulé « Développement économique », à l'étage au-dessus on va me dire, mais M. le Président, vous avez perdu la tête. Dans tout le volet partenariat et dans les missions que nous confions à Aveyron Ingénierie, la préoccupation absolue est d'accompagner les projets économiques par tous les moyens légaux ou juste à la limite de la légalité dont nous disposons, je vous assure qu'elle est présente.

Troisième et dernière remarque sur laquelle je dis un mot. Tout ce qui environne l'équité de traitement pour la jeunesse, nous y sommes favorables et nous allons d'ailleurs dans les jours qui arrivent détailler les actions que nous voulons mettre en place dans ce sens.

Sur le prix du repas indexé sur les revenus, j'attire votre attention sur une réalité ; à l'heure actuelle, en tout cas pour ce qui est de la collectivité départementale, et je sais que c'est la quasi-totalité des communes ou des communautés de communes qui fabriquent des repas qui sont dans le même cas, le prix vendu aux familles est extrêmement éloigné du coût réel. Donc, il y a déjà l'expression d'une très forte solidarité et elle est uniforme.

Que nous approfondissions la réflexion, peut-être, mais si ça se traduit par le fait qu'il va falloir augmenter le prix moyen global parce qu'il y aura des charges de gestion, je ne suis pas sûr qu'on atteigne l'objectif. On n'est pas fermé sur le sujet.

Tout dernier point, accompagner les enfants en difficulté le plus longtemps possible dans leur existence, oui, cela exigerait une loi. Si, et pour l'instant la décision à ma connaissance n'a pas été prise.

Voilà ce que je souhaitais vous apporter comme éléments de réponse. Je vous propose que nous passions au vote. On va le séquencer parce qu'il y a plusieurs étapes.

Pardon ? La culture, merci. La culture, qui pourtant était écrite en gros devant mon nez. Je répète aux collègues qui m'ont posé la question, le pourquoi du comment. Tout d'abord dissociations ambitions en matière culturelle et outil pour les atteindre. L'ambition en matière culturelle est réelle, elle est intacte, elle est même renforcée.

Le choix que nous faisons en reprenant en régie directe la politique culturelle, je le réexprime dans les termes où je l'ai exprimé à plusieurs reprises devant vous, c'est uniquement parce que nous pensons que le portage d'une politique culturelle et d'une ambition culturelle doit se faire par les élus sans intermédiaires. Je n'ai aucune critique à l'égard du travail qui a été fait par Aveyron Culture ou précédemment par la Mission Départementale de la Culture. Je crois vraiment que nous nous honorerons à faire de la question culturelle un débat omniprésent dans les travaux de l'Assemblée et que donc, ce qu'il faut concevoir de notre choix, c'est simplement le fait que ça devient un des frontons de la politique départementale que nous gérons en direct.

2/ OBJET : DÉSIGNATION DES MEMBRES SIÉGEANT À L'ASSEMBLÉE POUR L'AVEYRON

M. LE PRÉSIDENT.- En ayant terminé là-dessus, je reviens au vote, mais il nous faut d'abord délibérer sur la composition de l'Assemblée pour l'Aveyron.

Vous avez quelque part dans vos rapports une liste de noms sur laquelle j'apporte deux précisions. D'abord, dans l'objectif de permettre qu'il n'y ait pas de frustration, parce qu'il peut y en avoir qui s'expriment ici ou là, ça et là, la composition de l'Assemblée pour l'Aveyron et de son président vise aussi à s'accompagner de compétences à travers l'association de gens qui ne sont pas des membres permanents. Nous avons fixé la durée du mandat des membres de l'Assemblée pour l'Aveyron à trois ans, de façon à ce qu'au milieu de notre mandat à nous, il puisse y avoir un renouvellement.

Sur cette liste, pas d'objections ? Pas d'abstentions ? Je vous remercie.

En suivant donc, je vous propose de délibérer sur le projet de mandature tel qu'il vous a été exposé. Qui s'oppose ? Personne. Qui s'abstient ? 6 abstentions. Le reste de l'Assemblée s'exprime favorablement, et je vous remercie beaucoup.

Nous allons maintenant en venir à la présentation du rapport suivant, à savoir le rapport sur le développement durable.

Commission du développement durable et de l'amélioration du cadre de vie

3/ OBJET : RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021

M. LABORIE.- Merci Président. Bonjour à toutes et à tous. Concernant le rapport sur le développement durable 2021, vous savez tous que dans le cadre des lois Grenelle, le Département de l'Aveyron comme les collectivités de 50 000 habitants sont tenus de produire un rapport sur la situation en matière de développement durable.

Conformément aux exigences réglementaires et comme les années précédentes, les actions sont décrites au travers des cinq finalités de développement durable, inscrites à l'article L 110-1 du Code de l'environnement et mises en œuvre dans les traités internationaux.

Je vous rappelle les cinq finalités : la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ; la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ; la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre générations ; l'épanouissement de tous les êtres humains ; la dynamique de production et de consommation responsable.

Au sein de ce rapport, on peut citer deux exemples pour le Département de l'Aveyron : au niveau notamment des solidarités humaines, le Programme d'Intérêt Général (PIG), labellisé Habiter mieux. L'objectif était de rénover 550 logements chaque année, avec en particulier la lutte contre la précarité énergétique par l'amélioration thermique des anciens logements en faveur des propriétaires occupants modestes.

Le deuxième exemple qu'on peut tirer de ce rapport, c'est la construction du collège et du gymnase de la Cavalerie.

Ces deux projets s'inscrivent dans le cadre de la démarche Bâtiments Durables Méditerranée Occitanie (BDMO) et font partie des meilleurs projets en Occitanie. Ils sont retenus dans le cadre de l'expérimentation nationale du nouveau référentiel Énergie positive Réduction Carbone E+C. Au niveau des caractéristiques environnementales, on soulignera notamment sa conception bioclimatique avec une orientation majoritaire sud, des espaces extérieurs récréatifs à l'abri des vents dominants et une maîtrise de l'ensoleillement. Merci.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, y a-t-il des questions ? Non. Je mets ce rapport aux voix, qui est contre son approbation ? Qui s'abstient ? Il est adopté.

Commission des Finances

4/ OBJET : PROJET DE DÉCISION MODIFICATIVE N°2 2021

M. AT.- Merci M. le Président. C'est une DM de fin d'année qui est équilibrée à 3 391 779,90 € en recettes et en dépenses. Nous avons des dépenses supplémentaires pour 1,9 M€, dont notamment des dépenses d'hébergement pour personnes âgées et personnes handicapées pour 1,2 M€ et la Prestation Compensation Handicap pour 300 000 €.

Nous avons parallèlement des réductions de crédits pour 1,8 M€ environ dont 1 M€ s'agissant du RSA que nous avons précédemment trop crédité. Et 500 000 € pour le Fonds de soutien dit Covid que nous avons également trop budgétisé.

Par contre, nous avons répondu à divers appels à projets de l'État concernant le domaine social pour 1 M€. Ensuite, nous avons également des provisions concernant l'aide sociale pour 1,3 M€, des dépenses estimées à 760 000 € concernant une indemnité pour des travaux qui avaient été mal effectués au centre de Flavin, qui s'équilibrent en recettes et du matériel de voirie pour 100 000 €. Ce qui nous fait bien 3 391 000 €.

En face nous avons bien entendu des recettes, de la TVA pour 128 000 €, des ventes de matériel pour 100 000 €, des recettes d'aide sociale pour 171 000 € et des provisions pour recours sur successions pour 1,3 M€ et les participations de l'État au titre des appels à projets auxquels nous avons répondu pour 915 000 €, ce qui nous fait bien un équilibre à 3 391 000 € en recettes et en dépenses, M. le Président.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Y a-t-il un commentaire de la part du Président de la commission des Finances ?

M. COMBET.- Non, pas de commentaires sur ce rapport.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ? Je n'en vois pas. Je mets aux voix, qui est d'accord d'adopter la DM 2 ainsi présentée ? Qui s'abstient ?

M. CAVALERIE.- En cohérence avec notre vote sur le budget, en DM nous nous abstenons.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous enregistrons deux abstentions. C'est noté.

5/ OBJET : RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022

23

M. COMBET.- Merci, mes chers collègues, M. le Président, je commence la présentation du rapport et M. le Président de la commission, M. AT, donnera les éléments complémentaires en suivant.

La particularité des orientations budgétaires de l'année 2022, c'est qu'elles font référence à la fois à la préparation du budget de la session annuelle qui arrive, mais aussi à la mise en perspective sur le mandat des orientations budgétaires et donc du financement du projet de mandature. En ce sens, c'est un débat qui est important aujourd'hui parce qu'il permet d'évoquer à la fois le cadre traditionnel du rapport que l'on fait chaque année, mais aussi d'imaginer comment on peut financer un projet de mandat et de faire apparaître les grandes masses financières.

Ne confondons pas le débat sur les orientations et le budget puisqu'aujourd'hui on va rester sur les grands agrégats, les grandes masses financières ; on rentrera lors de la session budgétaire de février sur la mise en œuvre et puis les détails et la précision des lignes budgétaires.

Sur cette présentation des orientations, on peut commencer par parler des recettes et de la structure de ces recettes de fonctionnement. Comme vous le savez, le Département est très dépendant au niveau des recettes, finalement il est dépendant en deux dimensions. Il est dépendant des dotations de l'État qui sont ou en baisse ou en forte stabilité depuis plusieurs

années. Mais il est aussi dépendant de l'activité économique parce que beaucoup de dotations de fonctionnement au niveau des recettes sont liées à l'état de l'activité économique du pays.

À ce titre, je prends deux exemples. Aujourd'hui une fraction de la TVA est reversée en recettes au Département. Pour cette fraction de la TVA, plus l'économie est dynamique, plus il y a croissance économique et plus le Département récupérera une part importante de recettes. L'autre élément qui est aussi dépendant de l'activité économique générale, c'est les Droits de Mutation à Titre Onéreux, ce qu'on appelle les DMTO qui, eux aussi, dépendent des achats, des ventes de logements, d'appartements, d'entreprises et qui sont effectivement très volatiles.

Alors l'idée, c'était sur cette diapositive de vous montrer un petit peu la volatilité des DMTO et de vous montrer quel est le choix porté par le Département sur la période 2022-2027 pour ces recettes qui représentent quand même 10 % des recettes. Sur l'estimation 2021, on est autour de 35 M€. C'est une augmentation forte depuis 2014, mais avec un cycle lié à la conjoncture économique. Sur le graphique, on voit qu'il y a des moments où cela peut baisser et des moments où cela peut augmenter.

Pour bâtir le projet et le financement du projet de mandature, l'idée c'était de se dire est-ce qu'on retient 35 M€ ? Est-ce qu'on retient 25 M€ ? Quel est finalement le montant que l'on peut retenir ? Il a été décidé de retenir un montant moyen de 30 M€ sur la période 2022-2027. Parce qu'on peut imaginer qu'à un moment donné, il y ait une pénurie de biens immobiliers ou un resserrement des conditions d'accès au crédit qui ferait que le marché se contracterait un peu. Donc l'idée était d'avoir une vision prudente en se disant que si jamais c'était 35, cela ferait un plus pour les finances du Département, mais on reste sur quelque chose qui apparaît cohérent. On essaie de ne pas trop sous-estimer non plus et de se mettre sur cette perspective.

Vous savez qu'on a souvent eu des débats sur la prise en compte des DMTO dans cet hémicycle et sur comment les évaluer. L'idée, c'était d'imaginer une évolution autour de 30 M€ sur la période de la mandature, avec une estimation à 35 M€ pour 2021, qui a été une année assez faste en termes de transactions immobilières. Voilà pour ce petit focus sur les DMTO.

Les autres recettes de fonctionnement, vous les avez ici, on considère que les produits fiscaux, hormis la fraction de la TVA, vont plutôt diminuer, autour de -1,3 %, que les dotations de l'État sont annoncées stables, mais que selon les critères de chaque département, les nôtres devraient baisser légèrement (0,2 %), que les fonds de péréquation seraient aussi en diminution autour de 5 %, que par rapport à l'APA notamment d'autres dotations pourraient augmenter un peu et que certains produits de fonctionnement, notamment des compensations de dépenses, pourraient augmenter. Donc on est sur ce rapport à -0,9 % par rapport au Compte administratif et + 3 % par rapport au BP 2021. Ce sont les prévisions à l'instant d'aujourd'hui.

Vous l'avez compris, lorsqu'on sera au budget, on aura sans doute affiné un certain nombre de données et vous aurez peut-être quelques modifications de chiffres, mais en tout cas on est sur des recettes de fonctionnement prévues autour de -0,9 % sur l'année 2022 par rapport au compte administratif 2021. Voilà ce qu'on peut dire sur l'évaluation de ces recettes.

Sur la projection 2022-2027, je trouve que c'est important, c'est un travail qui est mené et encore une fois on ne rentre pas dans le choix qui sera fait à l'intérieur du projet et sur la vision sur les cinq années ; on imagine que l'évolution moyenne des recettes sur l'ensemble du mandat serait de 0,7 % par an. Donc, là aussi, c'est une évolution prudente ; à titre de comparaison, si vous regardez comment ont évolué les dépenses entre 2017 et 2021 elles ont augmenté de 1,1 % par an en moyenne. Mais là, l'hypothèse sur laquelle ont travaillé les services et sur laquelle les élus ont donné leur vision, c'est une hypothèse à 0,7 % en se disant que, d'une manière ou d'une autre, l'État risquait dans les années à venir de devoir resserrer ses dotations et de devoir un petit peu, à un moment donné, mettre fin au « quoi qu'il en coûte » qui a été mis en œuvre depuis des années parce que, évidemment, il y aura un impératif budgétaire qui va s'imposer à nous.

On est sur une vision à + 0,7 % par an. Si jamais les recettes augmentent plus, que c'est 1 ou 1,5 %, cela fera un peu plus de recettes pour le Département, on ne s'en plaindra pas, mais là on est sur cette vision, j'allais dire, tout à la fois sérieuse et prudente sur le fonctionnement sur le mandat.

Le scénario d'équilibre, c'est important, et c'est ce qui fait peut-être la différence par rapport au débat traditionnel que l'on a dans les orientations budgétaires. Le scénario d'équilibre, c'est d'imaginer comment le Département va porter le projet de mandature. Qu'est-ce qu'il faut financièrement avoir comme grands agrégats pour que ce projet soit finançable sur les cinq années ? Pour qu'il soit finançable, on imagine qu'il faut 15 M€ d'épargne nette, alors vous savez ou vous ne savez pas que je suis un grand défenseur de l'épargne nette dans les analyses budgétaires parce que c'est ce qui nous permet de porter, sans dépendre de personne, nos projets. Et pour arriver à faire émerger de l'épargne nette, il y a deux solutions : soit emprunter peu pour avoir moins de dettes, soit maîtriser, contrôler ses charges de fonctionnement. C'est un impératif si on veut pouvoir faire face demain à un choc externe qui entraînerait une baisse des recettes de la TVA, une augmentation des dépenses sociales.

Il nous faudrait, sur le mandat, pouvoir avoir autour de 15 M€ d'épargne nette. Cela veut dire qu'on doit maîtriser l'endettement et pour ça, on doit poser comme hypothèse que le montant d'emprunt moyen est autour de 23 M€, ce qui permet de faire en sorte qu'au bout du mandat on ait approximativement le même endettement que ce que l'on a aujourd'hui. Il y a aussi l'idée que lorsqu'on termine un mandat, quel qu'il soit, celui du Département ou celui que certains d'entre vous ont dans leur commune, ou dans d'autres collectivités territoriales, on laisse à nos successeurs les finances de la collectivité dans un état qui permette à ceux qui viendront après nous de mettre en œuvre des politiques, de les poursuivre, d'en faire autre chose, mais en tout cas de ne pas avoir une situation financière dans un état qui empêcherait de mettre en œuvre un choix politique.

Donc l'idée posée ici, c'est de maîtriser l'endettement, de maîtriser l'emprunt pour garder ces marges de manœuvre sur le mandat, mais aussi pour laisser le Département de l'Aveyron

dans une situation financière qui soit la plus saine possible après 2027. Voilà le scénario d'équilibre qui sera amené, évidemment en fonction des événements dans les cinq ans, à bouger.

On a parlé des recettes, il faut aussi parler des dépenses, et là vous savez que le Département a des dépenses qui sont fortement contraintes. Vous voyez que les dépenses au niveau social représentent plus de la moitié des dépenses de fonctionnement, 52 %, qu'elles ont tendance à progresser au cours du temps au vu à la fois des choix politiques qui sont mis en œuvre au niveau de l'État et à la fois au niveau du nombre de personnes qui seraient soumises à la pauvreté et qu'il serait nécessaire d'aider. On a cette moitié de nos dépenses qui sont contraintes.

Plus d'un quart de nos dépenses sont les charges de personnel et elles bougent peu parce qu'elles ont été impactées à la fois par des mesures catégorielles d'augmentation du SMIC, d'échelons, cela représente plus d'un quart de nos dépenses.

Le quart qui reste, une fois qu'on a mis la moitié sur le social et un quart sur le personnel, représente les subventions au monde associatif (6 % des dépenses de fonctionnement), le centre d'incendie et de secours, la voirie (autour de 3 %), les dotations aux collèges (2 %), les charges de gestion (3%) et l'intérêt de la dette (1 %). C'est là aussi où l'on a avantage à maîtriser notre emprunt, plus on empruntera et plus on aura de l'intérêt de la dette qui viendra augmenter nos dépenses de fonctionnement et nous empêcher de faire autre chose. C'est aussi à ce niveau-là qu'il faut être prudent sur l'emprunt. Maintenant on voit que 1 % pour 2022, cela reste tout à fait raisonnable et tout à fait cohérent dans la volonté de maîtriser.

26

Un peu plus en détail sur les solidarités humaines, il y a un certain nombre d'impacts à prendre en compte sur 2022. L'avenant 43 sur le financement des services d'aide à domicile, il y a un surplus autour de 4 M€. La moitié est prise en charge par l'État pour 2022. Qu'en sera-t-il pour 2023, 2024 ? Est-ce que ce sera pris en charge par l'État ou pas ? À suivre.

La réforme de la prestation de compensation handicap, des mesures de soutien à la parentalité qui viennent augmenter nos dépenses, l'augmentation des dépenses d'hébergement du fait de l'augmentation des tarifs, de l'ouverture de nouvelles places. Et puis, les nouvelles mesures sur la pauvreté, sur la prévention protection de l'enfance, sur l'autonomie, sur l'insertion et l'emploi qui sont co-financées dans le cadre d'un partenariat avec l'État.

Là encore, les années à venir seront cruciales pour savoir si l'État nous transfère d'autres charges, nous transfère d'autres missions et surtout avec quels financements et quelles compensations. À suivre et à voir comment les choses vont évoluer dans les années à venir. Il faudra peut-être réajuster ces dépenses en fonction de ce qui sera voté par le Parlement dans les cinq années à venir.

Sur les dépenses salariales du Département (26 % des dépenses c'est beaucoup), la revalorisation du SMIC qui est nécessaire et qui permet de donner un peu plus aux bas salaires, les avancements d'échelons et de grades, les mesures statutaires portées sur le projet de loi sur la protection de l'enfance et puis les créations d'emplois nécessaires pour permettre au

Département de fonctionner avec notamment, on l'a évoqué tout à l'heure, la réinternalisation dans le cours de l'année du personnel d'Aveyron Culturel, on voit que pour 2022, on est sur une charge de personnel en hausse de 4 %. Donc on ne peut pas dire qu'il y a une volonté de limiter les dépenses de personnel, 4 % c'est beaucoup. Il faudra veiller à ce que ça n'explose pas sur cinq ans parce que sinon on sera en difficulté sur ces dépenses.

Sur les autres dépenses, la contribution du SDIS, sécurité incendie, augmente d'environ 5 %, l'augmentation des dotations annuelles au fonctionnement des collèges est estimée à 1 %, un certain nombre de dépenses d'entretien de voirie, charges de gestion, des subventions et prestations diverses, et une charge de la dette qui s'élèvera autour de 26 M€, donc en progression. Là, il faut qu'on soit vigilant sur les années 2022, 2023, 2024, 2025 pour ne pas faire exploser cette charge de la dette.

Voilà les perspectives de dépenses de fonctionnement.

Globalement sur 2022, on ne sera pas au scénario d'équilibre, c'est-à-dire qu'on ne sera pas à l'objectif qui est fixé ; il faudra donc l'envisager sur les années 2023, 2024, 2025 pour maîtriser véritablement l'exécution budgétaire, et ne pas laisser filer les dépenses au même rythme qu'elles augmenteront en 2022. Alors, cela s'explique aussi par la volonté de lancer un projet de mandature et donc d'avoir une politique volontariste. Forcément, qui dit politique volontariste dit à un moment donné aller un peu plus loin, faire un peu plus et donc dépenser un peu plus. Voilà un peu le cadre qui est fixé sur l'année 2022 en termes de dépenses de fonctionnement.

27

Cela a été évoqué par plusieurs Conseillers départementaux, c'est important, que doit être le Département ? Ce ne doit pas être qu'un guichet de dépenses sociales, il doit aussi être acteur d'investissements sur l'ensemble de son territoire. L'idée portée dans ce projet de mandature, c'est d'arriver à avoir un volume d'investissement autour de 60 M€ sur l'ensemble du mandat. Aujourd'hui on fixe le cadre et dans le cadre du budget annuel on saura ce qu'on y met. Vous voyez on évoque les routes, les bâtiments, les collèges, les projets économiques, les projets environnementaux. L'idée, c'est d'être en capacité de tenir 60 M€ d'investissement sur le mandat, qui amèneraient au bout à être autour de 335 M€ d'investissement à la fin du mandat. C'est un objectif ambitieux.

Aujourd'hui, je vous le présente tel qu'on l'évoque, on verra si on est réellement en capacité de le tenir dans les cinq ans qui viennent, mais en tout cas c'est nécessaire pour porter l'attractivité du département et pour s'engager durablement dans le changement que l'on souhaite collectivement porter.

On va terminer par comment on va financer ces investissements. Il y a trois manières : l'autofinancement j'en ai parlé tout à l'heure, cela rejoint notre capacité à épargner et avoir une épargne nette importante, des recettes propres, et puis l'emprunt.

Comme chaque année, on envisage un emprunt de 37 M€. C'est ce qui est posé et ce n'est pas le montant qui sera réel puisque vous savez que lorsque l'on réintègre le résultat à un moment donné sur les DM1 et les DM2, on modifie le niveau d'emprunt pour l'adapter aux besoins réels. Nous verrons bien quel sera le montant réel. Aujourd'hui on prévoit autour de 37 M€, donc un montant qui est supérieur à la moyenne qu'on avait évoquée. Il faudrait qu'on soit autour de 22, 23, pas plus, on verra bien au cours de l'année 2022 ce qu'il en est.

La dernière diapositive renvoie à la trajectoire globale sur le mandat, donc ce scénario d'équilibre où vous voyez qu'on évoque l'évolution des recettes de fonctionnement autour de 0,7 %, c'est ce que je vous disais tout à l'heure, des évolutions de dépenses autour de 1,4 %, une annuité de la dette moyenne qu'on souhaiterait autour de 23 M€, une épargne nette entre 15 et 16 M€, c'est celle qui serait nécessaire, et des dépenses d'investissement autour de 55, 56 M€ sur le mandat avec une volonté d'être un peu au-delà au début.

Ce scénario permet de maîtriser l'endettement, d'assurer l'équilibre budgétaire, la solvabilité du Département et de rester cohérent en termes d'agrégats financiers.

Je sais que mon intervention était un peu technique, et qu'elle était peut-être un peu longue, je m'en excuse.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci M. le Président. Le Rapporteur du budget va commenter tout cela.

M. AT.- Merci M. le Président. Merci Arnaud pour cette présentation parfaite, mais comment pouvait-il en être autrement à partir du moment où tu as été largement associé à nos réflexions et où votre groupe, dans sa très grande majorité hormis quelques récalcitrants, a approuvé notre projet de mandature.

Tout débat d'orientations budgétaires doit prendre en compte le contexte national qui est loin d'être aussi reluisant que l'Exécutif voudrait le faire croire juste avant les prochaines élections présidentielles, et doit prendre en compte également la situation financière du Conseil départemental en anticipant déjà sur le Compte administratif 2021.

Nous devons orienter les dépenses et les recettes qui, comme tu l'as exprimé, sont volatiles et que parfois nous ne maîtrisons pas, en ayant pour point d'horizon l'engagement du projet de mandature et les investissements futurs d'ici 2028, donc à partir de juillet 2021 jusqu'à mars 2028.

Pour ce faire, nous comptons sur une épargne nette d'environ 37 ou 38 M€ qui permettra, avec les recettes d'investissement et le recours à l'emprunt, sur la longueur du mandat de tendre vers 400 M€ de travaux d'investissement. Comme vous le savez, 1 M€ de travaux génère 20 emplois, et 400 M€ de travaux vont générer 8 000 emplois. Peut-être ce ne seront pas des emplois créés, mais ce seront des emplois qui seront maintenus.

Le recours à l'emprunt sera bien sûr nécessaire, mais il sera maîtrisé. Nous avons toujours pour objectif la maîtrise de la dette et il nous permettra de conserver les bons ratios que nous avons déjà de telle sorte que l'endettement en fin de mandat ne sera guère supérieur à celui qu'il

est aujourd'hui. Ces investissements de 400 M€ seront financés prioritairement par nos marges, et comme vous le savez fort bien, c'est la section de fonctionnement qui finance l'investissement notamment. J'apprécie, Arnaud, que tu aies indiqué, et nous pourrons compter sur toi le moment venu, qu'il s'agit de maîtriser les dépenses de fonctionnement, les dépenses de personnel, les dépenses sociales, etc. l'ensemble des dépenses. Nous pourrons donc compter sur toi à l'approche du budget.

Ce débat d'orientations budgétaires s'inscrit parfaitement dans les objectifs qui sont ceux du projet de la majorité, et je pense qu'ils vont rassembler au-delà de nos rangs. Merci.

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des questions sur ce rapport d'orientations budgétaires ?

M. CANTOURNET.- Merci M. le Président. J'ai bien noté dans les dépenses du secteur social l'inscription future de crédits pour financer l'avenant 43, le secteur de l'aide à domicile et c'est bien sûr extrêmement important par rapport à l'attractivité de ces métiers, même si effectivement il y a de l'incertitude sur la participation de l'État sur les années suivantes.

Je voudrais profiter de cette occasion pour vous interroger sur l'expérimentation que nous avons votée le 1^{er} octobre, la délibération d'intention pour la prise en charge globale des personnes âgées. A-t-on depuis des informations de la part de l'État notamment et particulièrement de l'ARS ?

M. LE PRÉSIDENT.- Sur l'avenant 43, juste une remarque, vous savez que la motion du Département a été volontariste et immédiatement volontariste. Nous avons évidemment la même crainte et la même incertitude sur la durée que propose l'État sur l'accompagnement, mais nous allons être vigilants notamment à la Loi de Finances puisque cette question se reposera annuellement. On fera appel, je solliciterai nos parlementaires pour être vigilants à nos côtés.

29

Sur l'expérimentation, il y en a deux que nous avons sollicitées ; il y a celle que vous évoquez sur les seniors et l'accompagnement du continuum de prise en charge du vieillissement. Je précise également qu'il y en a une autre que nous avons sollicitée sur le secteur du handicap. Les deux font l'objet de travaux très, très rapprochés et assidus avec les ministères concernés.

Sur le continuum de prise en charge, c'est la CNSA qui est à la manœuvre, la Ministre a demandé à la CNSA d'être à la manœuvre à nos côtés. Les propositions sont en train de se solidifier et je me tourne vers le DGS qui vient de s'éclipser parce que j'aurais voulu pouvoir vous donner la date en janvier à laquelle est prévue la rencontre, le 17, avec M. Libault qui est le chargé de mission par la Ministre sur ces questions-là, à qui elle a demandé de venir en Aveyron pour auditer notre proposition, mais nous le savons, également esquisser les pistes concrètes. Donc, c'est tout à fait imminent et vous serez informés au fur et à mesure.

Y a-t-il d'autres questions ? Je mets aux voix ce DOB, qui est contre ?

M. CAVALERIE.- Je crois qu'on vote sur le principe, on ne vote pas sur un DOB.

M. LE PRÉSIDENT.- Il n'y a pas de vote, on vote sur le fait qu'il y a bien eu débat. Merci de votre sagacité, M. Cavalerie.

Donc je mets aux voix le fait que nous ayons débattu sur les orientations budgétaires. Tout le monde l'admet ? Oui, je vous remercie.

6/ OBJET : INFORMATION SUR LES MARCHÉS ET AVENANTS SIGNÉS AU TITRE DE LA DÉLÉGATION DONNÉE À L'EXÉCUTIF

M. COMBET.- Rien de particulier, c'est la liste des décisions qui ont été prises dans le cadre des délégations.

M. LE PRÉSIDENT.- Que la commission des finances a examinées. Il n'y a pas de remarque. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci beaucoup.

7/ OBJET : RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SAEML AIR12

M. LE PRÉSIDENT.- C'est un rapport que vous avez reçu et examiné, y a-t-il des remarques ? Des oppositions ? Des abstentions ? Je vous remercie. Il est adopté.

Commission des ressources humaines

8/ OBJET : PERSONNEL DÉPARTEMENTAL : MODIFICATION DE L'ÉTAT DES EFFECTIFS BUDGÉTAIRES

M. ABINAL.- Merci M. le Président, bonjour à tous. Nous allons examiner les propositions de création d'emplois pour le Pôle Avenir des territoires.

Suite à notre projet de mandature, l'organigramme des services du Département a été modifié, un nouveau pôle a été créé regroupant plusieurs directions. Cette évolution nécessite de créer un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint pour assurer le pilotage de ce nouveau pôle, donc création d'un poste de technicien catégorie B assurant les fonctions de pilote d'opération télécom.

Pour le Pôle Développement des Territoires, il a été décidé de pérenniser le centre d'exploitation de Saint-Amans-des-Cots. En conséquence, il vous est proposé de créer les emplois suivants : un poste de chef de centre au centre d'exploitation de Saint-Amans-des-Cots Agent de maîtrise de catégorie C, deux postes d'agent des services techniques routiers pour le centre d'exploitation du Sainte-Geneviève.

Pôle des Solidarités humaines : un poste de puéricultrice pour la direction Enfance et Famille, Catégorie A. Je vous rappelle qu'un poste de puéricultrice du Département va être mis à disposition à titre onéreux de la MDPH, coût remboursé par la MDPH. Cet agent doit être remplacé dans ses fonctions au sein de la collectivité, ce qui justifie la demande de création d'un emploi.

Pour la Direction de la Communication, nous proposons de créer un emploi de journaliste Agent contractuel de catégorie A ou B, un emploi de Community manager Agent contractuel de catégorie A ou B.

Pour le Pôle Ressources et Moyens, un emploi de juriste dans le cadre d'un contrat de formation en alternance. Cette création conditionne l'accueil d'une étudiante dans le cadre d'un contrat de formation en alternance. Cette proposition s'inscrit dans le cadre de l'accueil de jeunes étudiants en alternance.

Je vous remercie de bien vouloir délibérer. Merci M. le Président.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci à vous. Y a-t-il des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ? Je n'en vois pas, je vous remercie, le rapport est adopté.

C'était le dernier rapport de notre séance publique.

Je vous indique que j'ai reçu ce matin sur le bureau deux motions concernant le même sujet, c'est-à-dire la SAM et le soutien que les uns et les autres nous souhaitons apporter aux salariés qui se battent pour leur entreprise depuis des mois. Je proposerai que durant la pause, que j'annonce brève, les signataires ou les représentants de ces deux motions veuillent bien s'accorder pour que nous soumettions à la reprise un seul et même texte sur lequel l'ensemble des Conseillers départementaux pourront s'accorder et s'exprimer favorablement.

Je mets cela entre les mains des responsables des groupes et on reprend à 11 heures 10.

(Interruption de séance à 10h55)

(Reprise de la séance à 11h15)

31

M. LE PRÉSIDENT.- Merci à tous, nous reprenons brièvement en séance publique sur la question de la motion. On m'indique que ceux parmi nous qui ont travaillé ont abouti à un texte qui fait consensus. Je vous propose, plutôt que de le lire, que nous le confiions à nos services pour qu'ils le tapent. On le distribue sur table à tout le monde et si vous voulez bien, en leur faisant confiance, moi-même je ne l'ai pas visé, nous l'adoptons et cela nous permet de passer en format commission Permanente. Ça vous va ? Donc, dans les minutes qui arrivent le texte vous sera distribué à tous. Ça vous va ?

J'indique par ailleurs, c'est une information, que lundi qui vient les ministres de Bercy, Le Maire et Pannier-Runacher, invitent à une réunion de travail à laquelle vont participer les élus de la commune, de la communauté de communes, du département et de la région, ainsi que les représentants des personnels, lundi à 11h30 à Bercy. J'y serai pour faire valoir la position du Département en soutien à ces salariés et à l'entreprise.

Pas d'objection ? et les parlementaires pardon, merci, évidemment les parlementaires du département.

Mme VIDAL.- M. le Président, ça prend une minute, est-ce qu'on peut juste lire la motion ?

M. LE PRÉSIDENT.- D'accord. Mme Piérini lit le texte issu de l'accord entre tous.

Mme PIÉRINI.- Le groupe de gauche avait fait une proposition et nous l'avons un peu amendé ensemble.

M. AT.- C'est le texte de tout le monde, pas du groupe de gauche !

Mme PIÉRINI.- Voilà.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est le texte des élus du département de l'Aveyron.

Mme PIÉRINI.- J'ose espérer qu'on ne va pas polémiquer là-dessus, je disais la genèse de cette motion.

« L'Assemblée départementale du 10 décembre 2021 réitère son soutien franc et massif aux 333 salariés de la SAM. Ce qui se passe pour cette entreprise est inadmissible, inhumain et incompréhensible.

Inadmissible, car depuis de nombreuses années, les salariés, grâce à leur savoir-faire, tiennent à bout de bras l'activité de l'entreprise malgré les désengagements successifs.

Inhumain, car depuis 300 jours, les aller-retour incessants des divers protagonistes sont autant d'espoirs que de déceptions.

Et enfin incompréhensible, à l'heure où il est question de relocalisation, de réindustrialisation et que le « quoi qu'il en coûte » a soutenu l'activité économique française, Renault ne prend pas ses responsabilités et l'État, actionnaire, les fuit.

Cette usine est viable. Elle s'est déjà diversifiée et ne demande qu'à poursuivre avec des investisseurs sérieux.

Abandonner cette usine, c'est abandonner un territoire, car un emploi salarié induit 3 emplois de service et c'est, in fine, abandonner un département dont toutes les composantes comptent pour son attractivité.

32

Le Département, c'est la phrase qui a été rajoutée, aux côtés de l'ensemble des collectivités et des forces vives de ce territoire, continuera à se mobiliser pour accompagner les mutations industrielles et les négociations à venir. »

C'est bien le texte de l'ensemble de l'Assemblée.

M. LE PRÉSIDENT.- Je le découvre, j'y souscris à un bémol près, sans aucune défense de qui que ce soit, mais dire que l'État fuit sa responsabilité ne me paraît peut-être pas exactement... Non, que l'État exerce une pression insuffisante sur Renault, oui. Ou manque de force dans la pression qu'il exerce sur Renault, suivant la formulation...

On peut le dire, mais apparaître comme simplement antagoniste à un de ceux qui essaient aussi de faire quelque chose... C'est mon avis, mais franchement je souhaiterais que nous amendions légèrement cette fin de phrase, si tout le monde en était d'accord.

M. COUFFIGNAL.- Oui, je souscris à cette analyse, je ne suis pas sûr que la notion de « quoi qu'il en coûte » apporte quelque chose de plus dans le texte.

Mme PIÉRINI.- L'idée était de dire que...

M. LE PRÉSIDENT.- Si je comprends bien, c'est l'idée, que je défends moi, que l'État a beaucoup donné à Renault pour lui permettre de traverser la crise, ça j'y souscris complètement.

Bon, on ne va pas refaire la réunion de travail, on propose une légère inflexion sur le terme « fuit », on vous distribue le texte...

M. CAVALERIE.- Dans ce dossier, on s'est tous investi, personne ne veut récupérer cette affaire, mais pour notre bassin industriel c'est une vraie difficulté. Pour autant, je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous, pourtant je crois qu'on pourrait être unanime sur ce sujet-là, l'État a sa responsabilité...

M. LE PRÉSIDENT.- Mais je n'ai pas dit qu'il n'en avait pas !

M. CAVALERIE.- Je pense qu'il est défaillant depuis un an, et le principal actionnaire de l'entreprise Renault, principal, je n'ai pas dit qu'il était actionnaire majoritaire, c'est l'État. Donc quand on donne 6 milliards d'euros d'un côté, puis à nouveau 2,5 milliards d'euros il y a un mois, effectivement exiger pendant trois ans des commandes de 40 M€ de chiffre d'affaires, pour maintenir une diversification, ça ne me paraît pas compliqué.

On ne peut pas parler de relocalisation et se gausser avec ce terme et ne pas se l'appliquer sur un laboratoire local qui, s'il perd ces 300 emplois, se ferme.

M. LE PRÉSIDENT.- Je n'ai pas dit que l'État n'avait pas de responsabilité. J'ai dit et je maintiens avoir été et être témoin du fait qu'à aucun moment il n'a cherché à la fuir. Il l'a peut-être insuffisamment habitée ou elle n'a pas été couronnée du succès qu'elle aurait dû. Mais il ne l'a pas fuie. C'est vraiment de la sémantique. Je pense qu'il faut qu'on soit précis.

Et par ailleurs, je crois que notre propos est d'être vraiment d'abord en soutien des salariés et d'afficher aussi la volonté unanime du Département de mobiliser les forces dont il dispose pour les accompagner le mieux possible, ce n'est pas d'ouvrir un combat politique avec l'État, on n'est pas là dans un autre sujet. Peut-être dans des étapes à venir pour certains parmi vous.

Pas d'abstention ? Pas d'opposition ? Merci.

Vous allez avoir le texte dans les minutes qui arrivent. Maintenant nous clôturons la séance publique et nous passons en Commission Permanente sans pause.

(La séance est levée à 11 heures 25)

**Le Président,
Arnaud VIALA**



**Le secrétaire de séance,
André AT**

